

# Indicateur gestion – Intégration extraterritoriale- G108

## [GE-PRE-EXTRA]

C.Meur-Férec, N. Boillet, E.Quillet, S.Bouland, M.Weiss; 08/2018

### Vocation :

A travers cet indicateur, on cherche à identifier le niveau d'intégration de la commune dans les réflexions extraterritoriales sur les risques côtiers. Cela permet d'appréhender la mise en réseau du gestionnaire, par sa participation et son implication à des « travaux » sur le thème des risques côtiers. Le fait de participer à des « travaux », au-delà des problématiques locales, permet d'acquérir une vision plus large de la gestion de ces risques, et le réseau professionnel se construit en grande partie lors des événements qui regroupent plusieurs gestionnaires. On entend par « travaux » les tables-rondes, colloques, ateliers, séminaires, formations, restitutions, programmes de recherche, journées d'étude organisés par une structure supra-communale et qui rassemblent plusieurs gestionnaires traitant des risques côtiers.

→ En résumé, plus le gestionnaire participe à des travaux sur les risques côtiers, plus il échange avec d'autres acteurs traitant de la même thématique sur des états et des solutions face aux risques, moins le territoire est vulnérable..

### Sources :

Entretiens commune et structures extra-communales concernées (EPCI, Parc, syndicat mixte, universités, etc.)

Le caractère évolutif de cet indicateur est important, il peut être mis à jour tous les ans.

### Qualité de la donnée :

	faible	Moyen	Elevé
Fiabilité		X	
Pertinence		X	

	faible	Moyen	Elevé
Compétences nécessaires	X		
Coût	X		

### Protocoles :

- 1) Récupération des données sur les différentes communes.
- 2) Ouverture sur Qgis du carroyage utilisé pour Osirisc+ (CARLITTO)
- 3) Création d'un champ "data"
  - Sélectionner les carreaux d'une communes
  - Mise à jour d'un champ existant (data) pour les unités sélectionnées
- 4) Insertion d'une donnée brute sous forme de texte (exemple : Participation à moins de 2 travaux) grâce à l'outil calculateur de champ

### Calibrage :

Calibrage en fonction du nombre de « travaux » sur le thème des risques côtiers auquel le gestionnaire a participé au cours de l'année passée. :

- 1, Absence de participation
- 2, Participation à moins de 2 travaux
- 3, Participation à moins de 5 travaux
- 4, Participation à moins de 10 travaux
- 5, Implication dans plus de 10 travaux

